



131, rue Damrémont 75018 PARIS

E-mail : urif.fo@yahoo.com

 @ URIFFO

DES NOUVELLES DU FRONT !

Le but de ce communiqué n'est pas de reprendre la totalité des publications ou des interventions de chacune des UD FO d'Ile-de-France ou le compte-rendu des audioconférences qui se tiennent pour organiser les bureaux mais de faire part à nos départements, à nos syndicats, de l'activité syndicale qui se poursuit et de ce que les UD font remonter à l'URIF FO.

Cela vient bien sûr, compléter le dispositif qui a été mis en place avec les réunions de bureau de l'URIF, chaque semaine et dans chaque UD, où la vie syndicale continue.

Dans le 92, il est mis l'accent sur l'action conduite à l'hôpital Beaujon par FO, la CGT et SUD et la mise en place d'un danger grave imminent. La visite de Martin Hirsch dans cet hôpital a permis la remise d'une pétition pour l'obtention de moyens de protection pour les personnels soignants. Plusieurs milliers de signatures après seulement quelques heures de mise en ligne. Martin Hirsch était traité de menteur sur l'approvisionnement en masques et sur le fait qu'il dise n'avoir supprimé des lits à l'AP/HP. Il est fait état de la lettre adressée par le SPASEEN, au Ministre de l'Éducation Nationale, au sujet des congés imposés en plein confinement, et relayée par les syndicats FO dans le 92.

Le secrétaire général nous fait part du relais d'un tract commun des organisations syndicales de transport de fonds et valeurs revendiquant la possibilité du versement d'un complément en chômage partiel afin que les salariés perçoivent 100% de leur salaire.

Dans le 77, le secrétaire général nous fait part d'un courrier de réponse de l'inspection du travail concernant Auchan Val D'Europe à la direction, sur toutes les mesures concernant la protection des salariés et qui démontre que rien ne correspond dans les mesures prises le 26 février, à une véritable protection des salariés. L'inspection du travail demandait que son courrier soit transmis à l'ensemble des élus du CSE.

Il nous informe de l'envoi d'un courrier au Préfet de Seine et Marne et organismes de prévention du secteur agricole sur le recours aux réfugiés pour la cueillette des fraises. L'UD 77 a fait part que les réfugiés pouvaient former un public fragile, vulnérable sans organisations syndicales dont certains employeurs pourraient abuser. L'URIF a mis à disposition deux avocats qui apporteront les éléments juridiques afin de défendre les réfugiés.

Dans le 94, le secrétaire général de l'UD fait part des réunions de travail de son bureau et de sa CA en audioconférence.

Il adresse un tract émanant du syndicat FO AP/HP qui revendique la réouverture de l'Hôtel Dieu et qui fait état, par témoignages, des difficultés rencontrées par les personnels soignants.

Dans le 95, il se mène une action sur l'entreprise SOA Logistics, filiale de la société 3M qui produit notamment des masques et dont les salariés prennent tous les jours des risques dans l'entrepôt de St Ouen L'Aumône. L'entreprise a distribué des masques pendant une semaine et a arrêté au bout de cette même semaine alors que plusieurs cas de coronavirus étaient déclarés. Bien évidemment, FO a saisi l'inspection du travail.

Dans le 91, le dernier communiqué reçu s'intitule « Personne ne doit être laissé sur le côté, même en prison ». L'UD soutient particulièrement le personnel pénitentiaire mais également les détenus dans ce centre pénitentiaire où le taux d'occupation est de 157%.

L'UD FO 91 soutient les personnels enseignants confrontés, eux aussi, à des conditions d'exercice de leur métier lorsqu'ils ont en charge les enfants des personnels soignants et sont dépourvus de moyens de protection suffisants.

Dans le 93, tout dernièrement, le secrétaire général a informé que l'accès aux services du casier judiciaire était impossible. L'UD a fait part, par courrier à l'ARS, des difficultés que rencontrent les structures hospitalières pour le recrutement de personnels sans l'obtention des bulletins n°2 des casiers judiciaires. Une intervention efficace puisque l'ARS a fait savoir que par exception, eu égard aux priorités nationales, il a été décidé de faire droit aux demandes du secteur de la santé, pour les besoins impérieux strictement liés à l'urgence sanitaire.

Dans le 75, les structures FO du conseil régional Ile-de-France ne signeront pas un texte voulant intégrer le syndicat dans l'unité de la Région alors que tous les moyens ne sont pas donnés aux personnels pour qu'ils se protègent et surtout qu'aucune réponse ne soit réellement apportée aux revendications posées.

L'AFOC de Paris, dans plusieurs de ses informations, a fait part aux associations de locataires et aux locataires de toutes les dispositions qu'elle demande pour les personnels et la sécurité dans les immeubles et pour les dispositions à prendre en termes de loyers, travaux, urgences etc...

L'UD a informé sur le fonctionnement de la Bourse du Travail de Paris et sur le communiqué national de la santé privée sur la situation dramatique vécue par les salariés et les résidents des EHPAD.

Elle a fait part également d'un communiqué de l'UD intitulé « Mais où est la 5^{ème} puissance mondiale » qui apostrophe l'exécutif sur les manques de moyens de production dans notre pays et sur la nécessité de renationaliser et de relocaliser.

Elle a informé en sortant un communiqué concernant la situation à la RATP et à la SNCF et a fait part également de la lettre ouverte au recteur de l'académie de Paris du SNUDI FO, du SNFOLC et du SNETAA FO sur la situation actuelle dans l'enseignement à Paris et sur la façon d'envisager les périodes futures.

Chacun aura bien compris que nous n'avons repris qu'un certain nombre de textes et de prises de positions qui ne reflètent pas totalement l'activité interne que nous déployons.

Il est intéressant de constater et de faire constater à tous nos syndicats et adhérents, l'unité de l'URIF et des revendications portées en commun.

Il faut aussi noter qu'au cours des derniers jours, l'URIF FO a sorti quatre textes de « politique générale » :

- 1) Gaziers et électriciens : ils assurent la continuité !
- 2) Devinez qui ? sur les accords accompagnant la loi d'urgence sanitaire.
- 3) Mille fois raison ! un soutien de l'URIF aux droits d'alerte, droits de retrait et dépôts des préavis de grève.
- 4) 5^{ème} puissance mondiale ! Acte II ! qui démontre qu'on ne peut pas toujours invoquer cela alors que nous ne fabriquons aucun matériel qui serait plus utile que du matériel militaire dans cette difficile période.

À tout cela, il faut ajouter les comptes-rendus du bureau de région.

Nous essaierons de tenir la même cadence au cours des prochains jours et nous essaierons de sortir un compte-rendu de même nature chaque semaine, en fonction des envois d'informations de chacune des UD FO d'Ile-de-France.

C'est la démonstration qu'il n'y a pas de confinement pour le syndicalisme et pour faire la « nique » à quelques-uns que nous ne voulons pas nommer « les EHPAD fonctionnent à plein régime » !

À bon entendeur !

Paris, le 13 avril 2020